

## Motion Lycée 4.0

Depuis 2017, la région Grand Est a lancé le programme lycée 4.0. Ce qui était alors présenté comme une expérimentation est **aujourd'hui généralisé sans qu'aucun bilan sincère et objectif n'ait été dressé**. La marche forcée vers la « *smart région* » et sa version scolaire le « *lycée 4.0* » s'apparente à un dogme qu'il est impossible de discuter sous peine d'être traité de ringard. Cette attitude qui dure depuis les débuts de l'expérimentation est insupportable par son arrogance et son mépris des personnels. Pourtant, nous savons tous ici que les élèves, les personnels et les établissements précurseurs ont été confrontés à des difficultés très importantes et à des questions laissées sans réponse.

Des **difficultés matérielles** tout d'abord. Pour un grand nombre d'utilisateurs rien ne fonctionne de manière satisfaisante, notamment pour ce qui relève du travail en classe, parce qu'il est très souvent impossible de télécharger le manuel, parce que la connexion aux réseaux est aléatoire et insuffisante ou tout simplement parce que la place manque pour utiliser 35 ordinateurs dans une même salle.

**Sur le plan pédagogique**, alors que sa plus-value reste à démontrer, il est très clair que l'utilisation du numérique en classe complique le travail des élèves (manipulation du manuel et prise de note rendues plus difficiles) et des enseignants (dynamique de classe plus difficile à gérer, élèves isolés derrière leurs écrans).

Quant aux questions laissées sans réponses, elles sont très importantes. Alors que **les lycéens passent déjà beaucoup de temps devant des écrans** de toutes sortes, est-il vraiment opportun d'accroître ce temps d'exposition ? Les **conséquences sur la santé des élèves**, pour ce qui concerne l'exposition aux ondes électromagnétiques ou l'utilisation prolongée d'écrans, ont-elles été anticipées ?

De plus, alors que l'urgence climatique apparaît évidente pour tous, du moins dans les discours, **l'impact environnemental du tout numérique** semble avoir été volontairement ignoré. Est-il vraiment soutenable de délaissé le papier au profit d'appareils dont la fabrication, la consommation énergétique et le recyclage ont des impacts non négligeables. Comment le Conseil régional a-t-il anticipé le recyclage des milliers d'ordinateurs portables « *mis à la disposition* » des élèves ?

Compte tenu de l'ensemble de ces remarques, on doit se demander **pourquoi** le Conseil Régional, soutenu aveuglément par l'État et notamment par notre rectrice, **décide seul, sans demander l'avis des enseignants, des outils pédagogiques qu'il faut privilégier ?** La décision de généraliser l'utilisation du numérique dans les lycées est significative d'un mode de fonctionnement. Les élus régionaux, et significativement leur président, ne semblent pas comprendre que, au quotidien, il y a des personnels qui travaillent à faire réussir les élèves dans les lycées. Il y aurait beaucoup à gagner à ne pas considérer ces personnels comme de simples exécutants mais, au contraire, à se mettre à leur écoute pour construire avec eux les conditions de la réussite des élèves.

Par ailleurs, alors que l'usage du numérique semble devoir s'accroître avec désormais la correction numérique des copies d'examen, la question de l'équipement des établissements et des

personnels se pose. La question concerne à la fois le Conseil Régional et notre employeur l'État. Leur réponse est attendue dans les plus brefs délais par nos collègues enseignants.

A la rentrée prochaine, la région Grand Est a décidé d'équiper chaque lycéen d'un ordinateur et d'imposer, de manière précipitée et à tous les établissements, l'utilisation de manuels numériques. Cette précipitation ne pourra qu'entraîner de nombreuses difficultés matérielles et pédagogiques pour les élèves et les personnels. C'est pourquoi **nous renouvelons notre demande d'un moratoire sur la généralisation du lycée 4.0.**

Les élus de la région Grand Est doivent **respecter l'expertise pédagogique des équipes éducatives** et laisser chacune **choisir librement les outils** les mieux adaptés à la réussite de tous les élèves. Nous demandons à la région Grand Est d'assurer la gratuité des manuels papier dans les établissements et les disciplines qui en feront le choix. Vous le savez, favoriser la complémentarité des manuels papier et du numérique ne coûterait pas plus cher aux contribuables. Il est encore temps de changer d'attitude.